

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 50 (1942)

Heft: 30

Artikel: Compte rendu de l'assemblée des délégués des 13/14 juin 1942 à Coire

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-547451>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aufnahme ausländischer Kinder in der Schweiz.

Vom 1. Januar 1942 bis 30. Juni 1942 wurden in der Schweiz untergebracht:

8118 französische Kinder
454 belgische Kinder
433 serbische Kinder

Total 9005 Kinder.

Compte rendu de l'assemblée des délégués des 13/14 juin 1942 à Coire

L'ancienne cité de Coire avait réussi à attirer dans ses murs un grand nombre de délégués et d'hôtes. Les prix réduits sur les billets de chemin de fer ont permis de se rendre dans la capitale des Grisons à des conditions très avantageuses et ont de ce fait beaucoup contribué à ce succès, d'autant plus que les visiteurs avaient encore la possibilité de contempler les beautés pittoresques du pays des 150 vallées en faisant usage des billets populaires émis par la direction des Chemins de fer rhétiques. Le 13 juin, vers midi, un train spécial bondé arrivait en gare de Coire amenant le gros des participants à notre assemblée. Différentes visites des curiosités intéressantes de la capitale rhétique eurent lieu l'après-midi, visites effectuées par petits groupes. De nombreux délégués et hôtes visitèrent le nouvel hôpital cantonal et régional. Les organes de notre Alliance ont tenu leurs séances habituelles tandis qu'en fin d'après-midi avait lieu l'assemblée traditionnelle des samaritains romands.

Une très jolie soirée récréative nous a été offerte à l'Hôtel Marsöl par nos amis samaritains de Coire. Se succédant dans un ordre très varié, les productions furent vivement applaudies. Pour terminer la partie officielle du programme, la communauté samaritaine entière se leva et chança dans les différentes langues l'hymne patriotique du compositeur grison, Otto Barblan. Un sincère merci à tous les collaborateurs de ces splendides présentations. Il est seulement dommage que la salle fût un peu trop petite, ne permettant pas ainsi à tous les délégués et hôtes de se trouver une place.

Une partie seulement de nos visiteurs put être hébergée à Coire même, si bien que ceux qui en eurent le désir furent logés à Arosa. D'aucuns préférèrent s'y rendre déjà l'après-midi afin de pouvoir profiter de ce lieu de villégiature renommé. D'autres désiraient assister à la soirée récréative à Coire. Un train spécial les conduisit à Arosa après 23.00 h. Une soirée récréative avait également été organisée à Arosa à l'Hôtel de la Poste, soirée qui rencontra aussi beaucoup d'enthousiasme auprès de ceux qui y assistèrent. Un vif merci aussi à nos amis samaritains d'Arosa pour les heures agréables qu'ils nous ont préparées.

Dimanche, un train spécial ramena à Coire les participants à notre assemblée.

*

Avec l'exactitude habituelle, les délibérations commencent à 8 h. 30 précises à l'Hôtel Marsöl par le discours suivant fait en français par notre président central, M. Paul Hertig:

«Réunis en cette ville de Coire, capitale de ce beau canton aux mille et riantes vallées, nous voudrions au début de cette assemblée dire à sa population la grâ de joie que nous éprouvons de pouvoir siéger dans ces lieux où l'histoire du passé parle avec tant de force à l'âme suisse et lui inspire la plus ferme confiance. Oui, c'est avec une satisfaction particulière que nous sommes accourus à Coire pour serrer la main à ce peuple qui parle la «lingua della mamma» pour la féliciter de conserver si jalousement le patrimoine des aïeux et pour donner ainsi une preuve de leur volonté d'indépendance et de son amour du sol natal. Votre langue romanche est comme un drapeau que nous serrerons sur notre cœur dans les temps d'épreuves qui pourront survenir. Merci, peuple des Grisons, de nous avoir accueillis, merci, samaritains de Coire, de nous avoir réservé le plus chaleureux accueil.

Nous voudrions souhaiter une cordiale bienvenue à tous les délégués samaritains, samaritains que nous avons le plaisir et l'habitude de rencontrer dans nos assises annuelles, ou figures nouvelles qui, pour la première fois peut-être assistent à notre assemblée, mais dont les traits révèlent la volonté bien marquée de se dévouer à notre cause si noble et si belle. Soyez les bienvenus aussi vous qui avez répondu à notre invitation et qui nous faites le grand honneur d'assister à nos délibérations. Merci pour l'intérêt que vous nous témoignez; nous vous en sommes très reconnaissants.

Nous nous faisons un devoir au début de cette séance de remercier les samaritains suisses pour le travail accompli. Merci aux comités cantonaux, régionaux et locaux, aux médecins, merci à cette belle phalange de moniteurs qui sont un des piliers de l'édifice samaritain de Suisse, merci aux cinquante mille samaritains et plus de notre pays qui ont accompli la tâche immense et admirable qui fait l'objet de notre rapport écrit tel que vous l'avez sous vos yeux.

Nous ne pouvons nous défendre de faire un tour d'horizon depuis le début de la guerre jusqu'à nos jours, depuis la leçon de patriotisme enseignée à l'Exposition nationale suisse à Zurich jusqu'à celle que, par sa fidélité au devoir, nous donne notre armée en ces temps d'épreuve. Grâce à un effort tenace et soutenu, le nombre des sections de samaritains s'est accru et voit son chiffre s'élever de 750 à 1000. Parmi les membres actifs, nous constatons une augmentation de 25 %, ce qui porte le chiffre à 50'000. En même temps, la formation technique du samaritain devait subir un développement et une intensification considérables.

Au-dessus de tout cet effort planait toujours l'image aimée de notre patrie. Dans les formations sanitaires de l'armée, dans les E.S.M., dans la D.A.P., dans les nouvelles organisations des gardes locales, les samaritains par milliers se sont mis à la disposition du pays. Des quantités considérables de matériel sanitaire ont été acquises par les sections de samaritains grâce aux fonds mis à disposition par la Croix-Rouge suisse. Un nombre très imposant de samaritains de toutes les parties de la Suisse se sont consacrés avec un dévouement digne de tout éloge aux œuvres sociales de l'armée. Fidèle à sa mission, l'Alliance suisse des Samaritains a eu le souci constant d'aider son pays en ces temps d'épreuves. Dans un élan unanime et admirable, nos samaritains en outre ont déployé leur intervention en faveur des victimes de la guerre. Les internés et les réfugiés ont été l'objet de leurs sollicitudes et de leur activité. Tous se sont penchés sur la grande misère de l'enfance des pays menacés par la famine. La Suisse recueillit comme une maman tous ces enfants dont la santé était minée par la faim, dont les yeux reflétaient toutes les souffrances, inspiraient la pitié et émouvaient jusqu'aux larmes. Je tiens à remercier ici tous les samaritains qui se sont mis à la disposition de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, et qui ont entrepris cette vaste action de secours du sou hebdomadaire pour assurer l'existence de cette œuvre et dont le but est de sauver d'innombrables vies d'enfants, victimes innocentes de la plus effroyable des guerres. Oh, gardons intact dans nos cœurs l'emblème de la Croix-Rouge, cet emblème qui jette les ponts entre les peuples séparés par la haine, qui est l'espoir des mamans et des enfants, qui remporte plus de victoires que les plus gigantesques batailles parce que ni les orages, ni les tempêtes ne sauraient l'ébranler et lui enlever quelque chose de sa sobre pureté.

L'Alliance suisse des Samaritains n'a pas toutefois cessé de développer en ces temps de guerre le travail du temps de paix, celui des premiers secours en cas d'accident, des soins aux malades à domicile, de la collaboration à toutes les œuvres et à toutes les initiatives qui ont trait à l'hygiène et à la santé publiques. Tout ce travail a été soutenu par un recrutement intense de samaritains dans de nombreux cours.

Aujourd'hui, nous pouvons affirmer devant le peuple suisse que nous sommes prêts à entrer en action dans toutes les parties du pays. Le Comité central qui a dirigé les destinées de l'Alliance suisse des Samaritains durant cette dernière période, bravant les plus grandes difficultés, a atteint le but qu'il s'est proposé. Et ce but a été couronné par une consécration de l'œuvre dans la décision du peuple suisse de destiner la vente du 1^{er} août 1942 aux samaritains suisses.

Toutefois, nous nous rendons compte qu'un effort aussi intense de propagande et d'action pourrait être suivi de symptômes de fatigue. Il s'agira donc de réagir à temps. La formation technique ne suffit pas. Il faudra développer davantage encore en nous l'esprit de sacrifice, de responsabilité civique et entretenir encore plus les qualités du cœur qui font d'un être humain un vrai samaritain.

Nous devons nous préparer par cette formation au travail d'après guerre dont le programme est déjà tracé dans nos cœurs et qui est résumé dans le tableau suivant:

- 1° Partout en Suisse, les premiers secours en cas d'accident devront pouvoir être donnés d'une façon satisfaisante.
- 2° Partout en Suisse, les soins aux malades à domicile devront être connus.
- 3° Partout en Suisse, il devra exister des organisations d'alarmes et, pour les indigents, des magasins d'ustensiles pour malades.
- 4° On luttera contre la souffrance physique et morale par tous les moyens et on profitera des expériences de la guerre pour aider, en collaboration avec la Croix-Rouge, les victimes du carnage infernal qui a ravagé l'Europe.

Où, profiter des expériences de la guerre et construire la paix sociale sur un roc solide. Il faut pour cela des volontés et des cœurs trempés dans l'esprit de Solferino, esprit de sacrifice qui n'a cure de l'heure du repos, qui répond sans compter à tous les appels, à tous ceux qui réclament notre aide, qui, mû par une force irrésistible, poussera à accomplir entièrement l'office de samaritain dans toute l'acceptation du mot. C'est par le cœur que nous maintiendrons et que nous fortifierons nos positions samaritaines acquises par un travail technique intense. Un cœur saisi par la charité samaritaine est le plus beau capital, le don le plus précieux que nous pouvons offrir à notre pays.

En ce matin d'été, tandis que le soleil baigne nos cimes, et que les cloches des églises annoncent solennellement à toute notre patrie la paix et le repos d'un nouveau dimanche, nos pensées se reportent vers les champs de bataille qui, par leurs aspects terrifiants et leurs vastes étendues, saisissent l'imagination humaine et remplissent l'âme des peuples d'une profonde douleur. Spontanément, nous remercions la providence de nous avoir épargnés et notre reconnaissance profonde va à notre armée qui veille et qui a juré de se sacrifier pour l'indépendance de notre patrie. Oui notre pays est libre, veut rester libre, doit rester libre. Les hommes passent, le pays doit rester et son avenir doit être assuré. Préparons la paix à nos enfants et à la jeunesse de Suisse, collaborons à l'œuvre de construction d'un avenir meilleur.

L'importance de notre rôle de samaritain dans l'avenir ira sans cesse en augmentant. Soyons dignes de cette tâche en faisant notre devoir jusqu'au bout, fidèles à la Croix-Rouge, invincibles et tenaces dans la lutte, fiers et jaloux de notre indépendance helvétique, sûrs de notre victoire.

C'est dans ces sentiments, Mesdames et Messieurs, que je déclare ouverte l'assemblée des délégués de l'Alliance suisse des Samaritains de Coire.

Le président central redonne ensuite la traduction allemande de son discours d'ouverture. Ses paroles émouvantes sont accueillies par de chaleureux applaudissements.

Sur cela, le secrétaire général salue en italien nos amis samaritains tessinois, ainsi que les délégués des vallées de langue italienne des Grisons. Ses mots de cordiale bienvenue sont également très applaudis.

Par télégraphe nous sont parvenues des salutations de: M. le prof. Max Huber, président du Comité International de la Croix-Rouge, Genève; M. Mario Musso, président de la Commission administrative du Comité suisse de la Fête nationale, Zurich; M. E. Karrer, instructeur-samaritain, Zurich, ainsi que des sociétés de samaritains de Bürglen, Ems, Morges et Vals.

Après avoir salué les hôtes d'honneur présents et donné connaissance des excuses parvenues, entre autres de celle du Président de la Confédération, M. Etter, qui est lue à l'assemblée, le président central rend honneur à la mémoire des défunts suivants:

M. le colonel Dr Dubs, Winterthur, médecin de corps d'armée; M. Emile Strub-Oberli, ancien membre du Comité central, Olten; M. Louis Hopfengärtner, Madretsch-Bienne (s'est noyé dans le lac de Bienne en procédant à un sauvetage); M. le lt.-col. Dr Ramel, Lausanne, remplaçant du Médecin en chef de la Croix-Rouge; M. le Dr de Schult-hess-Rechberg, Zurich, ancien président de la Croix-Rouge suisse et membre honoraire de l'Alliance suisse des Samaritains; M. le prof. Dr H. Hunziker, médecin du Service d'hygiène, Bâle; M. le prof. Dr Clairmont, Zurich, auteur (avec le prof. Zollinger) du manuel «Le samaritain au secours du blessé»; Mme Lina Rauber-Wermelinger, Olten, veuve de notre ancien secrétaire général, M. Arnold Rauber.

L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire; elle gardera un bon souvenir de ces fidèles collaborateurs.

Le procès-verbal de la dernière assemblée et le rapport de gestion de l'an 1941 sont acceptés à l'unanimité et sans discussion, de même que les comptes de l'exercice 1941 et le rapport des vérificateurs. En tant que vérificateur des comptes se démettant de sa charge, M. Franz Stocker, Sursee, remercie chaleureusement tous les organes de l'Alliance au nom de la communauté samaritaine pour la façon consciencieuse et propre avec laquelle les affaires sont dirigées. Il attire l'attention de l'assemblée sur le fait que le Secrétariat général doit liquider un énorme travail. Les samaritains peuvent prouver leur reconnaissance en se vouant entièrement à l'action de la Fête nationale 1942 afin que l'on obtienne le meilleur résultat possible. Ses communications sont vivement applaudies.

Le budget 1943 est accepté à l'unanimité et sans discussion.

Proposition du Comité central: A l'avenir, le budget ne doit plus être préparé pour l'exercice suivant, mais doit être présenté chaque fois à l'assemblée des délégués pour l'année en cours, ceci en raison de la situation actuelle qui rend très difficile de fixer les recettes et les dépenses à plus d'une année et demie à l'avance. Cette modification proposée par le Comité central est due à des motifs de nature pratique et en considération des temps actuels. Outre cela, la présentation des comptes et des budgets dans notre rapport de gestion gagnera encore de clarté. L'assemblée est d'accord avec cette proposition.

Le président donne ensuite la parole à M. le col.-brigadier Vollenweider, Médecin en chef de l'armée, qui nous apporte les salutations du commandant de l'armée, le général Guisan. Puis le Médecin en chef de l'armée adresse des paroles de reconnaissance et d'encouragement à la troupe samaritaine. Il sait apprécier le travail du samaritain. Il rend l'assemblée attentive sur le nouveau règlement intervenu entre l'armée et la Croix-Rouge, aux termes duquel cette dernière est détachée de notre armée. Une séparation bien distincte existe donc entre les troupes sanitaires et les formations de la Croix-Rouge. M. le col.-brigadier Vollenweider donne quelques renseignements sur la nouvelle situation. C'est alors qu'il adresse un pressant appel à tous les samaritains, leur demandant de bien vouloir mettre tout en œuvre

Wenn Samariterhilfe fehlt

In einem Dorf zog sich ein Bauer eine stark blutende Krampfaderverletzung zu. Die Familienangehörigen waren hilflos und ein Arzt nicht sofort erreichbar. In der Gemeinde selbst fanden sich keine Samariter. In der Not griffen die Leute zu einem alten Kalender. Der darin sich befindliche ärztliche Ratgeber empfahl bei Schlagaderblutung Unterbindung. Dieser Rat wurde befolgt, jedoch nicht fachgemäss angewendet. Nach zwei Stunden erschien der Arzt. Es blieb ihm nur noch übrig, den Verblutungsstod festzustellen.

Je mehr geübte Samariterinnen und Samariter in der Schweiz ausgebildet werden, umso mehr können derartige Unfälle vermieden werden. Der Schweiz. Samariterbund zählt bis heute 1000 Vereine. Durch Unterstützung der 1.-Augustaktion kann diese Zahl noch vermehrt werden. Darum verwendet fleissig die Bundesfeier-Marken und -Karten. Die Marken haben Frankiurgültigkeit bis zum 30. November 1942.

afin de compléter les rangs du service auxiliaire volontaire. 6000 femmes sont nécessaires pour combler les vides. Jusqu'à maintenant, le nombre des inscriptions fut très modeste. En temps de guerre, tout volontariat aura cessé d'exister. Il est tout particulièrement heureux que la Suisse possède 1000 sociétés de samaritains. C'est avec beaucoup de satisfaction qu'il a aussi pris connaissance que l'an passé près de 600 cours d'instruction furent organisés. Ses paroles qui sont à prendre à cœur sont vivement applaudies.

Le président central remercie chaleureusement le Médecin en chef de l'armée pour ses communications importantes.

Un quatuor d'instruments à cordes eut la bonté d'agrémenter la cérémonie de la remise des médailles Henri Dunant par ses productions musicales. Un sincère merci lui est adressé pour ses morceaux créant une atmosphère de recueillement, morceaux qui furent accueillis par de chaleureux applaudissements. 118 médailles sont distribuées aux collaboratrices et collaborateurs de mérite de notre œuvre auxquels sont exprimés les meilleurs remerciements. L'assemblée témoigne sa sympathie par de vifs applaudissements. Parmi les lauréats se trouvent quelques personnalités qui se sont tout spécialement dévouées en faveur de la cause samaritaine et celle de la Croix-Rouge, raison pour laquelle elles reçoivent cette distinction sur proposition directe du Comité central. Ce sont:

M. le prof. Max Huber, président du Comité International de la Croix-Rouge, Genève; Mme Noëlle Roger, auteur du livre «Une lumière sur le monde», Genève; M. le col. Remund, Médecin en chef de la Croix-Rouge, Berne; M. Mario Musso, président de la Commission administrative du Comité suisse de la Fête nationale, Zurich; M. le Dr Fritz-L. Dumont, Berne, membre du Comité central; Mme Ida Wyss, Comano; M. Anton Stäger, Coire.

Cette distinction est remise à chacun des titulaires présents avec une ferme poignée de main de notre vaillant président central. La section des samaritains de Coire leur offre à cette occasion un petit bouquet de rhododendrons qu'une joyeuse samaritaine au costume du pays fixe à leur vêtement, embellissant ainsi cette cérémonie.

La parole est alors donnée à M. le col. Remund, Médecin en chef de la Croix-Rouge, qui exprime sa joie de pouvoir participer à notre assemblée des délégués. C'est en des paroles pleines de reconnaissance qu'il remercie le Comité central de l'honneur qui vient de lui être rendu en le nommant bénéficiaire de la médaille Henri Dunant, honneur auquel il n'est pas resté insensible. Il attire l'attention de l'assemblée sur le fait qu'une collaboration toujours bonne est nécessaire pour mener à bien les nombreuses tâches qui nous attendent, tâches dictées par les temps. Le Médecin en chef de la Croix-Rouge recommande instamment à la communauté samaritaine de donner une suite favorable à l'appel du Médecin en chef de l'armée et de prendre ses paroles en considération.

Les efforts de la Croix-Rouge ne doivent pas diminuer, du fait qu'elle est détachée de l'armée maintenant, bien au contraire. Comme le Médecin en chef de l'armée l'a mentionné, cette séparation était nécessaire si nous ne voulions pas encourir le danger que la Croix-Rouge suisse ne soit pas reconnue en temps de guerre.

Le Médecin en chef de la Croix-Rouge donne des précisions sur la vive activité développée maintenant quant à l'action du secours aux enfants. Il rend l'assemblée attentive sur les difficultés techniques que cette action rencontre. Un sincère merci à tous les collaborateurs pour leur aide bienvenue. Ses remerciements les plus chaleureux s'adressent à notre président central, M. Paul Hertig, qui, dès le début et sans conditions, s'est mis à la disposition de cette œuvre et s'y est consacré. En tant que président de la Commission de propagande et de rassemblement de fonds, il a accompli un énorme travail et une activité féconde l'attend encore. L'action du sou hebdomadaire doit être organisée très

consciencieusement et, si elle donne de bons résultats, la Croix-Rouge suisse possédera une source de revenus financiers lui permettant de développer l'action du secours aux enfants sur l'échelle la plus vaste possible. L'action en faveur des enfants victimes de la guerre occupe momentanément très intensivement la Croix-Rouge et constitue sa tâche principale. Plus tard aussi, d'autres problèmes importants seront à résoudre par la Croix-Rouge, car nous devons nous attendre à ce que la souffrance et la misère règnent sur l'Europe après cette guerre. Les communications du Médecin en chef de la Croix-Rouge sont accueillies par l'assemblée par de vifs applaudissements. Le président central le remercie chaleureusement au nom du Comité central pour les paroles si profondes qu'il vient de prononcer.

Nomination de membres honoraires. L'assemblée est mise au courant d'une proposition adressée au Comité central par M. E. Pfeiffer, vérificateur de comptes, Schaffhouse, dans laquelle il est fait allusion au fait que l'Alliance suisse des Samaritains ne possède plus que deux membres honoraires. D'autres collègues samaritains ont également attiré notre attention sur cet état de choses. Des membres honoraires ne doivent pas être nommés une fois que l'on désire discrètement, qu'ils se retirent des affaires, bien au contraire. L'intéressé doit être à même de pouvoir jouir de cet honneur en plein état de santé. Nous avons au sein de l'Alliance suisse des Samaritains un certain nombre de personnalités éminentes qui méritent cet honneur suprême et qui sont dignes de figurer sur la liste d'honneur. Après avoir bien étudié la chose et en vertu des services extraordinaires rendus à la cause samaritaine depuis de nombreuses années, le Comité central propose les personnes suivantes qui sont nommées membres honoraires par l'assemblée témoignant sa vive sympathie par de chaleureux applaudissements:

M. Jean Scheidegger, Zurich; M. Auguste Seiler, Vevey; M. Xavier Bieli, Olten; M^{lle} Elisabeth Wild, St-Gall; M^{lle} Emma Probst, Monruz-Neuchâtel; M. Albin Wyss, Olten; M. le Dr Hermann Scherz, Berne; M. le Dr G. Schildknecht, Weinfelden.

Chacun des nouveaux membres honoraires reçoit de la main du président central un diplôme et une corbeille de fleurs des alpes garnie de rhododendrons et de gentianes.

Le vice-président, M. Scheidegger, rend hommage aux mérites de notre président central qu'il remercie au plus profondément, M. Paul Hertig de Fribourg qui termine sa période de présidence et qui, lui aussi, est élevé au titre de membre honoraire, nomination accueillie par de frénétiques applaudissements de la part de l'assemblée. Une magnifique corbeille de fleurs aux couleurs fédérales lui est remise. Au nom de la section de Fribourg, une délégation offre un arrangement de fleurs à son vénéré président.

M. Bieli remercie chaleureusement au nom de ses collègues et en son propre nom pour l'attribution de l'honorariat. Il s'abstient de faire un tour d'horizon sur les services rendus par chacun car de lourdes tâches et de grands travaux nous attendent. C'est pourquoi nous devons regarder de l'avant. Nous sommes tous un anneau dans la chaîne et si un chaînon vient à céder, toute la chaîne n'est propre à rien. Ces paroles à la signification profonde sont vivement applaudies.

Election du Comité central. Le secrétaire général communique qu'aucune démission n'a été remise et que les membres actuels se mettent à disposition pour une nouvelle période de fonctions, pour autant que l'assemblée y consente. Sur proposition de M^{lle} Probst, le Comité central est réélu *in corpore* par acclamation pour une nouvelle durée de trois ans.

Le président se démettant de sa charge, M. Paul Hertig, remercie l'assemblée pour la réélection du Comité central. Elle a ainsi prouvé qu'elle avait entière confiance en cet organe de notre Alliance qui a eu à cœur de remplir sa tâche dans un véritable esprit suisse, ceci aussi en présence du danger.

Le nouveau vice-président, M. Seiler, saisit l'occasion pour exprimer ses remerciements les plus chaleureux à M. Hertig pour tout le travail qu'il a accompli. Notre reconnaissance, dit-il, va aussi à son épouse qui a si souvent dû se passer de son mari, lui permettant ainsi de s'adonner entièrement à sa noble tâche. Comme témoignage extérieur de notre reconnaissance, une boîte de pralinés est remise à M. Hertig pour Madame.

Election du président et du vice-président. A l'unanimité et par acclamation, le nouveau président est élu en la personne de M. Jean Scheidegger, Zurich, jusque là vice-président.

M. Scheidegger prononce de chaleureux remerciements en faveur du président quittant sa charge et lui souhaite qu'une bonne étoile brille toujours sur son chemin et que nous ayons la joie, ainsi que lui, de pouvoir travailler ensemble durant de nombreuses années encore.

En des mots très touchants, M. Scheidegger déclare vouloir débiter et continuer sa mission sous le symbole des trois croix: «Devant moi je vois la croix blanche, symbole du devoir, la croix rouge, symbole du secours à son prochain, et la sainte croix sous la protection et sous la clémence de laquelle nous voulons nous ranger pour pouvoir continuer notre œuvre pour le bien de l'humanité souffrante.»

Sur ce a lieu l'élection du vice-président. Notre vénéré membre, M. Auguste Seiler, Vevey, est élu à l'unanimité et se voit confier à nouveau ce poste. L'assemblée témoigne sa sympathie par de vifs applaudissements.

M. Hertig félicite les nouveaux président et vice-président et les remercie des aimables paroles qu'ils ont prononcées à son égard, paroles auxquelles il n'est pas resté insensible.

Les trois membres de la *Commission de la caisse de secours*, M^{lle} Emma Probst, Monruz-Neuchâtel, M. Jean Rüttimann, Steins-Rhin, et M. Albin Wyss, Olten, sont réélus à l'unanimité et confirmés dans leurs fonctions pour une nouvelle période de trois ans.

Election d'un vérificateur de comptes. En remplacement de M. Franz Stocker, Sursee, qui a terminé sa période de fonctions et qui est sincèrement remercié pour le travail accompli, l'assemblée élit à l'unanimité M. Otto Meinerzhagen d'Amsteg.

Désignation du lieu de la prochaine assemblée. Il y a quelques années déjà, la section de Bienne avait sollicité l'organisation de notre assemblée des délégués. Pour différentes raisons, il ne fut pas possible, jusqu'à maintenant, de donner une suite favorable à cette requête. Bienne demande à nouveau à ce que la prochaine assemblée des délégués soit tenue dans ses murs. Le Comité central est de l'avis qu'il faut accepter cette offre avec reconnaissance. — La présidente de la section des samaritains de Bienne, M^{lle} Nicole, recommande en français le plus chaleureusement possible à l'assemblée de siéger à Bienne l'an prochain. Elle souhaite déjà maintenant une cordiale bienvenue à tous les samaritains et garde l'espoir d'un joyeux au revoir à Bienne en 1943. Après que M. Müller, Bienne, ait parlé en allemand en faveur de Bienne, cette ville est désignée à l'unanimité par l'assemblée comme lieu des prochaines assises.

M. Seiler, Vevey, communique que la section de Lausanne s'est déjà annoncée pour se charger de l'assemblée des délégués de 1944. C'est avec les meilleurs remerciements qu'il est pris note de cette offre.

Action de la Fête nationale 1942. Le secrétaire général renseigne l'assemblée à ce sujet. Les plus vifs remerciements sont exprimés au Comité suisse de la Fête nationale pour avoir pris la décision de faire bénéficier l'Alliance suisse des Samaritains d'une partie de produit l'action de la Fête nationale 1942. Malheureusement, il n'est pas possible d'adresser aujourd'hui cette reconnaissance devant l'assemblée au président de la Commission administrative du Comité de la Fête nationale, M. Mario Musso, et au secrétaire, M. le Dr J. Brandenberger, qui tous deux ne peuvent assister à nos assises étant pris ailleurs. Une cordiale bienvenue est souhaitée à M. Christian Fischer, ancien adjoint de la Direction de l'arrondissement des télégraphes de Coire, qui représente le Comité de la Fête nationale.

L'assemblée est orientée sur la répartition du produit entre le Don national suisse et l'Alliance suisse des Samaritains. La propagande est faite par le bureau de presse du Don national suisse au nom du Comité de la Fête nationale. Pour son grand travail, de sincères remerciements sont adressés à M. le pl. M. Hofer, chef de propagande du Don national suisse. Il prend part à l'assemblée en qualité d'hôte d'honneur.

Des communiqués parviendront à toute la presse à espaces réguliers. Dans le courant du mois de juin, des personnalités éminentes du Comité de la Fête nationale et des personnes compétentes de l'Alliance suisse des Samaritains prononceront des allocutions radiodiffusées par les trois émetteurs suisses.

L'assemblée est orientée en détail sur la vente des timbres, des cartes et des insignes du 1^{er} août. Il est bien précisé que cette vente est organisée par les personnes de confiance du Comité suisse de la Fête nationale qui ont la possibilité d'allouer éventuellement une indemnité aux sections. Le résultat de cette action dépend de la collaboration de chaque samaritain. Il s'agit d'obtenir cette année un résultat record et rien ne doit être négligé dans ce domaine.

Un pressant appel est adressé à nos sections, celui de renoncer en faveur de notre caisse de secours à la moitié au moins de l'indemnité qui leur sera versée. A son grand regret, la Commission de la caisse de secours a dû constater dans sa séance du 13 juin que dans bien des cas on aimerait aider plus efficacement, mais que seuls les moyens financiers restreints disponibles ne le permettaient pas. C'est pourquoi ce chaleureux appel: contribuez aussi à soutenir notre caisse de secours! C'est pour nous un devoir honorifique que d'apporter notre aide à des samaritains dans la gêne.

Quant à l'emploi du produit de l'action, le Comité central établira plus tard des directives précises, une fois que le total de la quote-part revenant à l'Alliance suisse des Samaritains sera connu.

Que chaque samaritain prenne à cœur l'appel suivant: «Nous voulons faire tout ce qui est en notre pouvoir afin d'assurer le succès complet de cette œuvre. Nous tous devons être animés de cette ferme volonté et y mettre notre honneur dans le but d'accomplir ici quelque chose de grand, quelque chose d'entier. Prouvez par vos actes que la Suisse peut se fier à ses samaritains. Nous vous exprimons nos remerciements anticipés les plus sincères.» (Applaudissements.)

(A suivre.)